

## L'« ANTIRWANDITÉ »<sup>1</sup>

A côté de l'antisémitisme, il existe un phénomène raciste nouveau : l'« antirwandité » !

*Remarque importante* : même si nous ne pouvons pas nous taire devant des situations de haine raciste, j'invite mes futurs lecteurs à ne pas confondre des groupes de malfaiteurs avec tout un peuple, avec tel ou tel pays où les actes d'« antirwandité » sont commis : un peuple ne peut pas être réduit à un groupe de malfaiteurs, quelle que soit l'influence que ces derniers pourraient exercer sur des personnes influençables et sur différentes institutions.

### 1. L'étiologie du phénomène d'« antirwandité »

Dans ma thèse de Doctorat déjà citée, j'ai formulé une observation sur ce sujet :

Pour certains idéologues rwandais, il n'existe qu'un seul peuple, « une seule ethnie », celle des Rwandais tout simplement. Sur ce point, des expatriés rwandais m'ont témoigné que la Constitution actuelle du Rwanda confirmerait la même thèse selon laquelle il n'y a qu'un seul peuple rwandais : les divisions ethniques seraient bannies et punies par la Loi. Ce qui est plutôt louable et très encourageant pour un pays qui sort d'un conflit de génocide.

Or, lorsque les mêmes idéologues rwandais et leurs sympathisants étrangers parlent du génocide de 1994, le discours change : on désigne les coupables, les complices du génocide, un génocide ethnique qui a visé « **les Tutsi.** » S'en suivent alors diverses revendications pour ce « préjudice » subi par un groupe ethnique. Et les milliers de Rwandais « Hutu », eux aussi victimes du même génocide en 1994, où sont-ils passés ? Ah ! Les « spécialistes » sur le Rwanda, eux, on trouvé mieux : il s'agit d'un génocide ethnique qui a visé des « Tutsi » et des « Hutu modérés » ! Par déduction, des Rwandais tout simplement. Sinon, il existerait une quatrième ethnie au Rwanda, celle des « Tutsi et des Hutu modérés », pour continuer à soutenir l'hypothèse d'un génocide ethnique.

Si les « Tutsi » et les « Hutu modérés » ont été massacrés par les mêmes criminels et dans des conditions similaires, sans se soucier de leur éventuelle appartenance à telle ou telle communauté « ethnique », cela veut dire que « l'ethnie » ne suffisait pas pour être épargné des massacres. Il y aurait plutôt un autre motif qui concernerait toutes les victimes sans distinction, à savoir des rivalités politiques. Non ! Non ! Celui qui tire cette conclusion logique devient, *de facto* : négationniste, révisionniste, équilibriste, divisionniste, complice du génocide ! Au fait, une question se pose : si les génocidaires appartenant à la communauté des Hutu ont utilisé le critère d'ethnie pour massacrer des Rwandais, quel a été le critère du Front Patriotique Rwandais dans les massacres qu'il a lui-même commis ?

Certes, des extrémistes ont construit des théories idéologiques et criminelles concernant de pseudos différences morphologiques et intellectuelles entre « Hutu » et « Tutsi » au Rwanda et au Burundi. Mais, personne n'est obligée de les croire ! Sauf ceux qui en ont des intérêts cachés, bien entendu.

De la même façon, du côté des nouveaux exilés rwandais à l'étranger, dont plusieurs se déclarent « Hutu », il y en a qui tirent un certain « bénéfice » du génocide de 1994 au Rwanda : en effet, certains Rwandais appartenant à l'idéologie « Hutu » se vantent d'être des « modèles » ou des « héros », pour avoir « sauvé » tel ou tel individu, telle ou telle famille pendant le génocide ! D'autres s'arrogent le titre héroïque et pompeux de « modérés », souvent pour des raisons narcissiques, voire même pour des raisons d'intérêts divers :

En effet, certains exilés rwandais se livreraient à la délation, le plus souvent sans preuves, et désigneraient tel ou tel individu comme bouc émissaire ! D'autres profiteraient de la délation pour avoir des papiers dans les pays d'accueil ou même pour obtenir des faveurs matérielles.

Chez certains étrangers aussi, la division ethnique des Rwandais ne manque pas d'intérêt. Pour s'en rendre compte, il suffirait d'observer ce qui se passe actuellement dans la région des Grands-

---

<sup>1</sup> Cf. SEBUNUMA D., *Essai sur l'autosuggestion*, Paris, Éditions Umusozo, 2014.

Lacs d'Afrique. A partir du conflit entre les différentes idéologies chez les Rwandais, cette région est devenue le champ de bataille, le plus souvent pour des intérêts économiques.

Cependant, un autre point concernerait tout simplement le racisme et la haine : pour discriminer un Rwandais, c'est plus facile de se servir des divisions politiques et ethniques entre les Rwandais eux-mêmes. Ainsi, il n'est pas rare d'entendre la question : « êtes-vous Hutu ou Tutsi » ? Certes, dans la plupart des cas, cette question est posée aux Rwandais de manière spontanée. Mais, dans certaines situations, il arrive que cette même question sur l'identité ethnique d'un sujet Rwandais ou d'origine rwandaise soit posée sur le lieu de travail, à l'issue d'un entretien d'embauche ou lors des démarches administratives. A partir des témoignages que j'ai pu recueillir auprès des Rwandais, la réponse donnée à cette question d'identité ethnique est souvent lourde de conséquences :

Être « Hutu », pour ceux qui veulent attiser la haine, ce serait « être naturellement mauvais, bourreau, criminel » ! Dans les années qui ont suivi le génocide au Rwanda en 1994, être « Tutsi » signifiait « être victime » et cela inspirait plutôt de la pitié chez certains étrangers. Ce qui ne manquait pas d'ailleurs de gêner les Rwandais « Tutsi » eux-mêmes : inspirer de la pitié chez les autres, ce n'est jamais gratifiant pour personne ! Or, 20 ans après le génocide au Rwanda, surtout suite aux différentes guerres que le Rwanda a menées en République Démocratique du Congo, être « Tutsi » signifierait chez certains adversaires des Rwandais : « être arrogant, hégémoniste, envahisseur, dominateur, etc. » ! Enfin de compte, c'est l'image de l'identité rwandaise qui est attaquée tout simplement.

## 2. L'« antirwandité », une conséquence du génocide au Rwanda de 1994

Dans l'après-génocide au Rwanda en 1994, le phénomène d'« antirwandité » a vu le jour ; en particulier dans certains pays limitrophes du Rwanda :

Déjà, le 07 avril 1994, le lendemain de l'attentat contre l'avion présidentiel au Rwanda, les premiers signes publics de l'« antirwandité » ont été observés à l'est du Zaïre - qui est devenu « République Démocratique du Congo ». En effet, dans la ville de Bukavu où je résidais à cette époque, dès le matin du 07 avril 1994, des barrières avaient été dressées et des groupes de personnes excités prononçaient des discours de la haine à l'encontre des Rwandais « Tutsi » : ceux-ci étaient publiquement accusés - en tant que communauté - d'être des auteurs dudit attentat du 06 avril 1994 !

Plus tard, cette colère spontanée s'est transformée en une véritable idéologie de la haine.

Lors de mon voyage vers la République Centrafricaine, en 1995, j'ai assisté à une scène indescriptible :

Dans la localité de Walikale, nous avons rencontré une femme et deux enfants en bas âge. Plus loin, à une centaine de mètres environ, nous avons croisé une foule immense qui poursuivait cette femme et ses deux enfants. Les Zaïrois qui voyageaient avec nous ont voulu savoir ce qui se passait. En guise de réponse, des voix se sont levées au sein de la foule pour crier : « Ce sont des Watusi ! Qu'ils retournent chez-eux ! Ils apportent la guerre chez-nous, qu'ils rentrent chez-eux ! »

Lorsque nous sommes arrivés au centre-ville de Walikale, les Zaïrois qui voyageaient avec nous ont proposé d'aller chercher un endroit pour se loger dans l'attente d'un véhicule qui allait nous transporter vers la ville de Kisangani. L'un d'eux avait une famille dans la ville de Walikale ; il nous a proposé d'aller dormir chez ses parents.

Dès que la famille dudit Zaïrois nous a vus (nous étions trois Rwandais), elle n'a pas caché son embarras et nous a demandé : « Vous êtes Banyarwanda ? » Nous avons répondu que « oui ». Une discussion a immédiatement commencé - dans la langue locale - entre nos hôtes et ceux qui nous y avaient invités. A la fin de la discussion, l'un d'eux nous dit : « Il semble que les Rwandais ne sont pas les bienvenus dans cette ville. La famille accepte de nous héberger mais, vous ne devez pas sortir de la maison jusqu'à ce que le camion vienne nous chercher pour partir. Surtout, parlez uniquement en Français ou en Swahili pour ne pas attirer l'attention des voisins ! La famille ne veut pas avoir des histoires ! » Les collègues Zaïrois sont sortis, pour aller s'informer en ville sur la situation. En fin d'après-midi, ils sont revenus et nous ont communiqué : « la femme que nous avons

rencontrée ce matin, elle a été tuée par la foule ainsi que ses deux enfants ».

Le lendemain, nous attendions le camion pour partir. Mais, le véhicule n'est pas venu. C'est seulement après trois jours qu'on est venu nous chercher pour partir. Cependant, pour ne pas attirer l'attention, nous avons été obligés de prendre des précautions particulières : l'un de nos collègues Zaïrois nous a accompagnés à pied ; nous avons traversé la ville à pied et le camion nous a rejoint à environ cinq kilomètres en dehors de la ville !

A partir de 1996, certaines victimes d'hier sont devenus à leur tour des bourreaux: certains Congolais (ex-Zaïrois) d'origine rwandaise sont devenus des alliés du nouveau pouvoir au Rwanda et on participé à la traque et à la « chasse à l'homme » contre les réfugiés rwandais à travers la forêt équatoriale d' »une part, et contre les populations congolaises d'autre part.

Ainsi, après le génocide au Rwanda de 1994, le monde entier a fermé les yeux, une nouvelle fois, devant des massacres de nature génocidaire. Après tout, que ce soit au Rwanda ou à l'étranger, du moment où les victimes sont des Rwandais, cela ne semble déranger personne ! Cette indifférence récurrente devant les crimes de masse contre les Rwandais - quelle que soit leur appartenance politique et/ou idéologique-, ce « laisser faire » relèverait d'un phénomène nouveau d'« antirwandité ».

### 3. Les formes nouvelles de l'« antirwandité »

L'« antirwandité » n'est pas un phénomène raciste réservé à certains pays limitrophes du Rwanda. Même en Europe, comme je l'ai déjà signalé au début du présent chapitre, il existe différentes formes d'« antirwandité ». Évidemment, le phénomène est beaucoup plus discret et il n'est pas généralisé comme dans la région des Grands-Lacs d'Afrique.

En effet, en Europe aussi, les Rwandais sont obligés de décliner leur « appartenance ethnique » pour se faire accepter dans certains milieux. De ce point de vue, le problème est beaucoup plus complexe par rapport à la situation des pays des Grands-Lacs d'Afrique : en Europe, ceux qui soutiennent la communauté idéologique des Hutu ne le disent pas publiquement, ceux qui soutiennent l'idéologie de la communauté des Tutsi le cachent tout autant ! Pour cela, lorsqu'un Occidental pose la question de savoir à quelle « ethnie » tel ou tel Rwandais appartient, celui-ci est le plus souvent dans l'embarras car, il ne peut pas savoir la préférence « ethnique » de son interlocuteur par rapport au Rwanda !

Malheureusement, l'« antirwandité » concerne désormais tous les secteurs de la vie : le travail, le logement, les relations socioculturelles, etc.

A tous ces aspects ci-dessus décrits, il est important de dénoncer une autre forme d'« antirwandité » qui est plus grave et très inquiétante :

Suite aux différentes affaires judiciaires en cours au sujet du génocide au Rwanda de 1994, dès que tel ou tel Rwandais est considéré comme « bouc émissaire » et/ou « témoin gênant », il est directement attaqué, traqué, pourchassé, diffamé ! Le phénomène concerne désormais mêmes des Rwandais qui ne vivaient pas au Rwanda pendant le génocide de 1994 et ceux qui étaient très jeunes ou qui sont nés après cette date ! Car, mis à part le fait d'être « témoin gênant » du génocide de 1994, les professionnels de certaines activités - intellectuelles, associatives, culturelles, etc - sont aussi concernés par la « chasse à l'homme » dès lors qu'ils soulèvent des questions liées au calvaire des Rwandais ! Ce qui est inquiétant c'est que, dans ces affaires de nature criminelle, les nouveaux « bourreaux » des Rwandais appartiennent à toutes les couches de la société sans distinction : dans certains pays en particulier, la « chasse à l'homme » contre des Rwandais « indésirables » est devenue une véritable « guerre patriotique » !

Voici un exemple qui illustre nos observations :

(La suite se trouve sur la page "synthèse" du livre).